Notre référence : 2111 057

Le 18 novembre 2021

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant l'alerte Amber au

Canada.

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 4 novembre 2020, formulée comme suit :

« J'aurais une demande à vous soumettre concernant l'implantation, l'évolution et l'utilisation de l'alerte l'Amber au Canada (depuis son implantation en 2003).

J'aimerais aussi faire le tour de ce qu'on peut trouver sur les experts/équipes en recherches au Québec et ailleurs au Canada lorsqu'il y a des disparitions ainsi que les techniques. (Ici au Québec je sais que les corps de police appellent ça les unités d'urgence)»

Nous vous invitons à consulter 2 réponses à des demandes d'accès, soit celles du 22 octobre 2020 et du 9 février 2021, visant les documents d'encadrement institutionnels (politique de gestion, procédure et formulaires) dont nous disposons en matière de disparitions et d'enlèvements incluant l'alerte Amber. Les réponses à ces demandes sont accessibles sur le site Internet de la Sûreté:

1. https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/2020-10-22-docs-admin-disparitions.pdf

À titre informatif, voici le lien actualisé en ce qui a trait au « Guide d'enquête sur les disparitions et les enlèvements au Québec » détenu par le Ministère de la Sécurité publique dans cette réponse :

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/ministere/diffusion/documents transmis acces/2017/122711.pdf

2. https://www.sq.gouv.gc.ca/wp-content/uploads/2021/02/2021-02-09-docs-admin.pdf

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Annie Pham Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels